



MUNICIPALITÉ DE NÉDÉLEC

SÉANCE ORDINAIRE du conseil de la municipalité du canton de Nédélec, le **lundi 13 septembre 2021**, devant public (sous certaines directives de la santé publique), à compter de 19 h à la salle du conseil, située au 33, rue Principale, à Nédélec et formant quorum sous la présidence de Lyne Ash, mairesse, et en présence des conseillères et conseillers suivants :

Mesdames : Danielle Pelchat
Isabelle Trembley
Annie Parent

Messieurs : Yves Bourassa
Gaétan Falardeau

Lise Dénoimé, Directrice générale, secrétaire-trésorière est également présente.

1. MOT DE BIENVENUE

Madame Ash souhaite la bienvenue aux personnes présentes, constate le quorum et ouvre l'assemblée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION # 6803-09-21

Il est proposé par Isabelle Tremblay, appuyé par Yves Bourassa, et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

ORDRE DU JOUR :

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Demandes verbales
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 09 août 2021
5. Comptes à payer pour août 2021
6. Rapport des travaux publics
7. Rapport de la DG
 - 7.a Suivi – Subvention auprès du ministère de l'Éducation dans le programme aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure.
 - 7.1 Rapport de l'employée de soutien au développement
 - 7.1.1 Suivi bottin téléphonique
8. Rapport de la mairesse
9. Rapport des élus
10. Résolution – Demande d'aide financière dans les Fonds régions et ruralité Volet 1 pour le projet « Patinoire extérieure multisport service 4 saisons – Nédélec »
11. Résolution – Subvention Programme d'aide à la voirie locale – Volet Soutien
12. Comité sport et loisirs de Nédélec.
13. Rapport 2020 sur la gestion de l'eau potable – Stratégie municipale d'économie d'eau potable.
14. Jambette – Réparation de l'échelle parc d'amusement
15. Le Reflet – Spécial chasse
16. Campagne d'investissement avec RechargÉco (borne électrique)
17. Congrès FQM
18. Changement réunion de la séance ordinaire du 8 novembre 2021
19. Sonde ultrasonique – Calibrage du débit mètre.
20. Génératrice à la pompe house
21. Suivi - Embauche d'un inspecteur municipal
22. Suivi – Centre des Loisirs
23. Suivi - Ponceau à changer chemin des Bouleaux

24. Suivi - Portes, fenêtres du centre des Loisirs
25. Suivi - Contrat Déneigement 2021-2022
26. Affaires nouvelles
27. Correspondances
 - a. Le Refuge Laverlochère
 - b. Rapport annuel 2020 – Le Baladeur
 - c. Lancement B-CITI par la MRCT
28. Prochaine séance le 4 octobre 2021
29. Période de questions
30. Levée de la séance

3. DEMANDES VERBALES

Madame Danielle Desforges, citoyenne demande si la formation organisée par STRATJ qui est cédulée pour le 30 septembre et le 1er octobre 2021 va avoir lieu comme prévu.

Lise Dénommé lui confirme qu'elle va faire un suivi auprès de la compagnie STRATJ et lui revenir sous peu avec les informations.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 AOÛT 2021

RÉSOLUTION # 6804-09-21

Il est proposé par Danielle Pelchat, appuyé par Gaétan Falardeau et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 août 2021 tel que rédigé.

5. COMPTES À PAYER POUR AOÛT 2021

RÉSOLUTION # 6805-09-21

À la suite de la présentation des comptes payés depuis la dernière séance, ainsi que celle des comptes à payer :

Il est proposé par Yves Bourassa, appuyé par Isabelle Tremblay et résolu unanimement d'adopter et de payer les comptes de la municipalité selon la liste présentée ; (21 798.11\$ et 126 654.09\$) pour un total de 148 452.20 \$.

6. RAPPORT DES TRAVAUX PUBLICS

Madame Lyne Ash fait la lecture du rapport des travaux publics alors que l'inspecteur municipal Luc St-Jean est absent de la réunion due à une urgence. Aucune question n'est soulevée tout est claire pour les membres du conseil.

7. RAPPORT DE LA DG

Lise Dénommé demande s'il y a des questions sur le rapport de la DG et agente de développement pour le mois d'août 2021.

Lise Dénommé, informe les membres du conseil que la demande de subvention auprès du ministère de l'Éducation dans le Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure pour convertir notre patinoire en patinoire extérieure multisport services 4 saisons a été déposée le 18 août 2021 et que les nouvelles de cette demande ne seront pas connues avant janvier 2022.

Lise Dénommé poursuit en informant les membres qu'une demande d'aide financière sera déposée aux Fonds régions et ruralité – Volet 1 pour le projet de « Patinoire extérieure multisport services 4 saisons – Nédélec » le dépôt du projet doit être fait à 16h30 le 24 septembre 2021.

7.1 RAPPORT DE L'EMPLOYÉE DE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT

Josée Germain informe les membres de son étroite collaboration faite lors de la mise en page de la demande d'aide financière au ministère de l'Éducation dans le Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure. Elle explique que nous sommes à refaire le bottin téléphonique du village de Nédélec et qu'elle a mis plusieurs heures à faire les appels téléphoniques aux citoyens de Nédélec pour les informer du projet et de recueillir leur accord pour ajouter leur nom au bottin.

8. RAPPORT DE LA MAIRESSE

Madame Lyne Ash nous informe que les séances de la MRCT ont repris le 27 août 2021.

Il a été mentionné du passage de la « Semaine verte » dans la région du Témiscamingue.

Un addendum a été adopté au PDZA, pour la création d'un guide à l'intention de la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

Motion de félicitation adressée à monsieur Réal Couture, récipiendaire du prix Dollar Morin.

Rencontre avec Vidéotron pour le projet haute vitesse.

Campagne de vaccination au Témiscamingue.

États des services en soins de néonatalité au Témiscamingue : toujours, en arrêt faute de personnel.

Motion de félicitation adressée à monsieur Arden McBride, nouveau chef de la TFN.

Complexe des eaux profondes sont en campagne de financement qu'on verra un peu plus loin dans notre réunion.

Le lancement du RAID Adventure au Témiscamingue qui avait lieu le vendredi 10 septembre 2021 au théâtre du RIFT.

9. RAPPORT DES ÉLUS

Aucun rapport à rapporter pour le moment.

10. RÉSOLUTION – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LES FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ VOLET 1 DE LA MRC TÉMISCAMINGUE POUR LE PROJET « PATINOIRE EXTÉRIEURE MULTISPORT SERVICE 4 SAISONS – NÉDÉLEC »

RÉSOLUTION # 6806-09-21

PATINOIRE EXTÉRIEURE MULTISPORT SERVICE 4 SAISONS - NÉDÉLEC :

ENTENDU QUE : La municipalité de Nédélec autorise le dépôt de la demande d'aide financière aux Fonds régions et ruralités - Volet 1 de la MRC Témiscamingue pour le projet de « Patinoire extérieure multisport service 4 saisons – Nédélec » de Nédélec;

ENTENDU QUE : La municipalité de Nédélec a pris connaissance du Guide « Soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie » du programme Fonds régions et ruralités et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités s'appliquant à elle ;

ENTENDU QUE : La municipalité de Nédélec s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue du projet « Patinoire extérieure multisport service 4 saisons – Nédélec »;

ENTENDU QUE : la municipalité de Nédélec confirme qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au programme Fonds régions et ruralités – Volet 1 associé à son projet si elle obtient une aide financière pour celui-ci y compris tout dépassement de coûts;

ENTENDU QUE : la municipalité de Nédélec autorise Lise Dénomme, directrice générale et agent de développement de la municipalité soit nommée responsable administrative

de la démarche pour déposer une demande d'aide financière pour la « Patinoire extérieure multisport service 4 saisons – Nédélec » dans le programme aux Fonds régions et ruralités – Volet 1 de la MRC Témiscamingue;

Il est proposé par Annie Parent, appuyé par Yves Bourassa et résolu unanimement que la municipalité de Nédélec aille de l'avant avec une demande d'aide financière aux Fonds régions et ruralités – Volet 1 pour le projet « Patinoire extérieure multisport service 4 saisons – Nédélec »

Il est également résolu que la mairesse Lyne Ash et la directrice générale Lise Dénommé soient autorisées à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents relatifs entourant ce dossier.

11. RÉOLUTION – SUBVENTION PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET SOUTIEN

RÉSOLUTION # 6807-09-21

ATTENDU QUE : la municipalité de Nédélec a pris connaissance des modalités d'application du volet Soutien du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière concernent des routes municipales et des travaux admissibles à l'aide financière du volet Soutien;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE la municipalité de Nédélec s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du Ministère;

ATTENDU QUE la municipalité de Nédélec choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante :

- X L'estimation détaillée du coût des travaux;
- l'offre de services détaillant les coûts (gré à gré);
- le bordereau de soumission de l'entrepreneur retenu (appel d'offres);

ATTENDU QUE le chargé de projet de la municipalité, Madame Lise Dénommé, directrice générale agit à titre de représentant de cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de Danielle Pelchat, appuyée par Isabelle Tremblay, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la municipalité de Nédélec autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaisse qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

12. COMITÉ SPORT ET LOISIRS DE NÉDÉLEC

RÉSOLUTION # 6808-09-21

Il est proposé par Danielle Pelchat, et appuyé par Isabelle Tremblay, et résolu majoritairement que la municipalité de Nédélec participe à la campagne de prélèvement de fonds du comité sport et Loisirs de Nédélec en faisant un don de 200\$ pour l'achat de bonbons lors de la fête de l'Halloween 2021 dans le village de Nédélec.

Yves Bourassa, conseiller n'est pas en accord avec le point 12.

Gaétan Falardeau, conseiller est en accord à une condition que le comité Sport et Loisirs de Nédélec nous apporte un résumé de l'achat et du déroulement de l'évènement. À suivre...

12.a FÊTE D'HALLOWEEN DANS LA MUNICIPALITÉ DE NÉDÉLEC

RÉSOLUTION # 6809-09-21

Il est proposé par Yves Bourassa, et appuyé par Danielle Pelchat, et résolu unanimement que la municipalité de Nédélec fera la fête de l'Halloween le samedi 30 octobre 2021 de 18h à 20h, conditionnelle à l'autorisation de la Santé publique.

13. RAPPORT 2020 SUR LA GESTION DE L'EAU POTABLE – STRATÉGIE MUNICIPALE D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE

RÉSOLUTION # 6810-09-21

Il est proposé par Yves Bourassa, et appuyé par Danielle Pelchat, et résolu unanimement que le rapport 2020 sur la gestion de l'eau potable fourni par Stratégie municipale d'économie d'eau potable soit adopté tel que présenté par madame Lise Dénomme, directrice générale.

14. JAMBETTE – RÉPARATION DE L'ÉCHELLE AU PARC D'AMUSEMENT

RÉSOLUTION # 6811-09-21

Il est proposé par Isabelle Tremblay, et appuyé par Annie Parent, et résolu unanimement que l'échelle brisée au parc d'amusement à l'entrée de la municipalité de Nédélec soit remplacée au coût de 1 247,60\$

15. LE REFLET – SPÉCIAL CHASSE

Les membres du conseil ont résolu unanimement que la municipalité de Nédélec ne participe pas cette année à la campagne spéciale chasse.

16. CAMPAGNE D'INVESTISSEMENT AVEC RECHARGÉCO (BORNE ÉLECTRIQUE)

Les membres du conseil ont résolu unanimement que la municipalité de Nédélec ne participe pas à la campagne d'investissement avec la compagnie RechargÉco étant donné que la municipalité a de gros projets à réaliser dans un avenir rapproché.

17. CONGRÈS DE LA FQM – MAIRESSE, MAIRES

RÉSOLUTION # 6812-09-21

Il est proposé par Gaétan Falardeau, appuyé par Danielle Pelchat et résolu unanimement madame Lyne Ash, mairesse participe au congrès annuel des mairesses et maires qui aura lieu le 30 septembre au 3 octobre 2021 à Québec.

18. CHANGEMENT DE DATE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 NOVEMBRE 2021

RÉSOLUTION # 6813-09-21

Il est proposé par Isabelle Tremblay, appuyé par Yves Bourassa et résolu unanimement que la séance ordinaire du 8 novembre 2021 soit changée dû aux élections municipales pour le 22 novembre 2021 avec le nouveau conseil. Il est aussi entendu que le 15 novembre soit une réunion de travail pour accueillir les membres du nouveau conseil.

19. SONDE ULTRASONIQUE – CALIBRAGE DU DÉBIT MÈTRE

RÉSOLUTION # 6814-09-21

Il est proposé par Danielle Pelchat, appuyé par Annie Parent, et résolu unanimement de faire le calibrage du débit mètre avec la municipalité de Béarn.

20. GÉNÉRATRICE – STATION POMPAGE

RÉSOLUTION # 6815-09-21

Il est proposé par Danielle Pelchat, appuyé par Gaétan Falardeau et résolu unanimement de prendre l'offre des services professionnels (3 ans) faite par la compagnie Toromont Cat au montant de 4 418.49\$, taxes incluses.

20.1 GÉNÉRATRICE STATION DE POMPAGE – RÉPARATIONS IMMÉDIATES

Il est proposé par Yves Bourassa, appuyé par Isabelle Tremblay et résolu unanimement de prendre l'offre des services professionnels faite par la compagnie Toromont Cat au montant de 4 418.49\$, taxes incluses pour les réparations immédiates qui doivent être faites sur la génératrice de la station de pompage.

21. SUIVI EMBAUCHE INSPECTEUR MUNICIPAL

Il est entendu que les entrevues seront faites le jeudi 16 septembre 2021 en soirée pour les candidatures reçues et le comité d'embauche sera formé de messieurs Yves Bourassa, Gaétan Falardeau, mesdames Lyne Ash et de Lise Dénommmé

22. SUIVI – CENTRE DES LOISIRS

RÉSOLUTION # 6816-09-21

Il est proposé par Yves Bourassa, appuyé par Gaétan Falardeau, et résolu unanimement d'autoriser madame Lise Dénommmé, directrice générale à demander des appels d'offres sur invitation pour les plans et devis du nouveau centre des Loisirs de Nédélec.

23. SUIVI – PONCEAU À CHANGER SUR LE CHEMIN DES BOULEAUX

Résolution numéro # 6817-09-21

ATTENDU QU'UN événement fortuit est survenu le 15 JUILLET 2021

ATTENDU QUE la description de l'événement fortuit est présentée ci-dessous :

ATTENDU QUE la municipalité de Nédélec a pris connaissance des modalités d'application du volet Rétablissement du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière concernent des routes locales de niveau 1 ou 2 et des travaux admissibles à l'aide financière du volet Rétablissement;

ATTENDU QUE la municipalité de Nédélec s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet dont, notamment, l'aide financière maximale accordée par le ministre et correspondant à 90 % des dépenses admissibles;

ATTENDU QUE la municipalité de Nédélec choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante :

- l'estimation détaillée du coût des travaux;
- l'offre de services détaillant les coûts (gré à gré);
- le bordereau de soumission de l'entrepreneur retenu (appel d'offres);

ATTENDU QUE le chargé de projet de la municipalité, madame Lise Dénommmé, directrice générale agit à titre de représentant de cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de Isabelle Tremblay, appuyée par Annie Parent il est unanimement résolu et adopté que le conseil de autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

24. SUIVI – VENTE PORTES ET FENÊTRES DE CENTRE DES LOISIRS

Les membres du conseil s'entendent pour promouvoir la vente des portes et fenêtres qui ont été récupérées sur le centre des Loisirs avant sa démolition, la vente aura lieu le mardi 21 septembre 2021 au garage municipal de 9h à 12h et de 13h à 16h.

25. SUIVI – CONTRAT DE DÉNEIGEMENT 2021-2022

Le point 22 est reporté à plus tard.

26. AFFAIRES NOUVELLES

26.1 DEMANDE D'UN GARDE-FOU ROUTIER SUR LE CHEMIN DES PINS

Madame Annie Parent, conseillère demande qu'un garde-fou routier soit installé sur le chemin des Pins à la hauteur de sa résidence. Elle affirme que le ravin s'est miné et que c'est devenu dangereux pour les usagers de la place.

Il est entendu par les membres de conseil que l'inspecteur municipal fasse un tour pour aller évaluer la situation et de faire un rapport complet aux membres du conseil lors de la prochaine rencontre qui est en date du 4 octobre 2021. À suivre...

26.2 COMPLEXE DES EAUX PROFONDES – DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER

RÉSOLUTION # 6819-09-21

CONSIDÉRANT que le Complexe des Eaux profondes a fait un état d'avancement du projet de nouvelle infrastructure aquatique auprès des membres du conseil de la MRC, lors d'une réunion privée le 9 septembre dernier;

CONSIDÉRANT que depuis décembre 2020, le conseil d'administration travaille à produire un dossier complet en prévision d'un éventuel dépôt de demande financière auprès du gouvernement;

CONSIDÉRANT l'importance de produire un dossier solide pour donner les chances au territoire d'avoir une nouvelle infrastructure aquatique au centre du Témiscamingue;

CONSIDÉRANT que le CA du Complexe des Eaux profondes est allé en appel d'offres au cours de l'été 2021;

CONSIDÉRANT que l'objectif poursuivi lors du lancement de cet appel d'offres est de donner un contrat auprès des ingénieurs et des architectes pour produire un programme fonctionnel et technique (PFT);

CONSIDÉRANT que ce PFT est absolument essentiel pour pouvoir présenter un projet lors d'un appel de subventions;

CONSIDÉRANT que le budget initial était de 80 000 \$; **CONSIDÉRANT** que deux soumissions par catégorie ont été déposées et dont les résultats sont comme suit : • Deux soumissions par des firmes d'architectes aux montants de 89 910,45 \$ et 281 688,75 \$ • deux soumissions par des firmes d'ingénieurs aux montants de 101 522,93 \$ et 123 598,13 \$.

CONSIDÉRANT que le comité d'analyse recommande la soumission de 89 910,45 \$ pour la firme d'architectes et la soumission de 123 598,13 \$ pour la firme d'ingénieurs;

CONSIDÉRANT que le manque à gagner est de 80 000 \$ pour pouvoir octroyer les deux contrats;

CONSIDÉRANT que le CA dépose une répartition du manque à gagner auprès des 12 municipalités participantes, pour un montant de 40 000 \$, alors que l'autre 40 000 \$ sera demandé à la MRC de Témiscamingue auprès du Fonds Régions Ruralité – Volet « projets spéciaux »;

CONSIDÉRANT que d'autres municipalités sont invitées à contribuer financièrement pour le PFT;

CONSIDÉRANT qu'il s'avère essentiel que le milieu municipal donne un signal clair à ce stade-ci et qui donnera de l'appui lors du dépôt du dossier auprès des instances gouvernementales;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Danielle Pelchat appuyé par Annie Parent et résolu unanimement

- **QUE** la municipalité de Nédélec accorde un montant de 665\$ (conditionnelle à ce que toutes les municipalités présentes sur le tableau participent à cette campagne de financement telle que présentée) pour que le Complexe des Eaux profondes puisse accorder les contrats auprès des architectes et ingénieurs pour la réalisation d'un PFT

27. CORRESPONDANCES

Madame Lyne Ash présente la correspondance reçue au cours du dernier mois :

Le PowerPoint présenté à toutes les municipalités par « l'association Le Refuge de Laverlochère »

Le Rapport annuel 2020 – Le Baladeur

Lancement B-CITI organisé et payé par la MRC Témiscamingue.

Les membres ont eu la chance de prendre connaissance des documents un peu plus tôt et n'ont pas de questions.

28. PROCHAINE SÉANCE LE 4 OCTOBRE 2021

29. PÉRIODE DE QUESTIONS :

1. Claude Cardinal, citoyenne demande ce que B-CITI fait.

Lyne Ash l'informe que B-CITI et la nouvelle plateforme de communication pour toutes les municipalités lorsqu'il y a une urgence ou tous autres événements à signaler aux citoyens de la municipalité. C'est une plateforme qui s'en vient très exploitée dans le Témiscamingue.

2. Claude Cardinal, citoyenne nous demande si la municipalité a un autre site web, car Josée Germain un peu plus tôt lors de son rapport du mois d'août a mentionné le site Facebook Développement.

Lise Dénommmé l'informe que le site Facebook Développement est le même que celui de la municipalité de Nédélec.

Yves Bourassa, conseiller fait une remarque lors de la consultation citoyenne qui s'est très bien déroulée, mais il souligne que souvent les citoyens appuient plus sur les sujets négatifs que les bons coups que les membres du conseil ont pu réaliser lors de leur mandat, et souvent ça pèse beaucoup sur les épaules des conseillères, conseillers et qu'il souhaite pour le nouveau conseil à venir un peu plus de support positif des citoyens, citoyennes de la municipalité.

Lyne Ash, Mairesse enrichit dans le même sens que souvent les membres du conseil font de leur mieux avec les directives et informations qu'ils ont reçues des différentes instances pour que l'avenir de Nédélec reste innovant et positif.

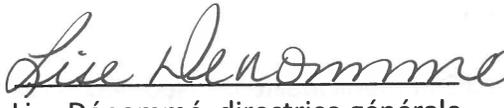
30. LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION # 6820-09-21

Levée de la séance à 20h47, est proposée par Yves Bourassa.



Lyne Ash, mairesse



Lise Dénommmé, directrice générale
et secrétaire-trésorière